

Communiqué des collectifs locaux contre les gaz et huiles de schiste réunis en Coordination Nationale.

Ce week-end, samedi 14 et dimanche 15 janvier, les collectifs locaux contre les gaz et huiles de schiste se sont réunis à Bagnolet (Seine-Saint Denis) en Coordination Nationale.

La mobilisation des collectifs locaux ne faiblit pas.

Les collectifs rappellent qu'ils exigent l'abrogation de l'ensemble des 61 permis restants et l'abandon des 84 demandes en cours d'instruction. Ils ne toléreront aucune expérimentation de stimulation de la roche. A la lecture des rapports remis par les industriels dans le cadre de la loi du 13 juillet 2011, il est évident que de nombreux autres permis devraient être abrogés sur la même base que l'ex-permis de Total : certains industriels ont manifestement omis d'indiquer qu'ils utiliseraient la fracturation hydraulique, aujourd'hui pourtant interdite en France.

Les collectifs se mobilisent également contre les permis d'exploration offshore, en particulier le permis Rhône-Maritime au large de Marseille et Toulon, et demandent instamment que toute exploration d'hydrocarbures offshore soit stoppée. A l'image des très nombreux nouveaux collectifs sur le territoire, la création du collectif Provence pour s'opposer au permis offshore Rhône Maritime est une excellente nouvelle.

Les collectifs exigent par ailleurs que la réforme du code minier intègre les acquis de La Charte de l'environnement et qu'elle soit précédée d'un débat public.

Une mobilisation internationale ! Ni ici ni ailleurs !

Les collectifs se félicitent du développement des nombreuses mobilisations contre les gaz et huiles de schiste à travers le monde : Pologne, Irlande, Suisse, Suède, Allemagne, Hongrie, Bulgarie, Royaume-Uni, Autriche, Canada, Etats-Unis, Australie, Afrique du Sud, Mozambique, Argentine, Equateur, Australie, etc. De nombreux liens de solidarité entre collectifs de différents pays (jumelage, échange d'informations etc.) se tissent peu à peu, base d'une solidarité internationale effective et de futures mobilisations communes.

Les collectifs soutiennent et contribueront aux efforts entrepris pour construire une coordination européenne des mobilisations citoyennes afin de porter au niveau européen la demande d'interdiction de toute forme de stimulation de la roche.

Les collectifs donnent rendez-vous

Les collectifs dénoncent le soutien gouvernemental au colloque du mardi 17 janvier organisé par le député François-Michel Gonnot au cours duquel il sera discuté du thème "L'interdiction française : comment en sortir". Plus largement, ils dénoncent les opérations des industriels et de certains élus visant à vouloir "rendre la technique acceptable", s'asseyant sur la loi votée et la volonté de millions de citoyens. Les collectifs appellent donc à participer largement au rassemblement du mardi 17 janvier à 9h sur le Parvis des Invalides et au contre-colloque organisé par le collectif Ile-de-France qui aura lieu au Conseil Régional Ile-de-France à partir de 15h.

Les collectifs donnent également rendez-vous au Forum Alternatif Mondial de l'Eau (FAME) qui se tiendra à Marseille du 14 au 17 mars 2012, notamment lors de la manifestation du samedi 17. Le FAME sera une occasion pour poursuivre les efforts visant à construire une coordination européenne voire internationale des mobilisations citoyennes contre les gaz et huiles de schiste.

Lors de ce week-end de réunion de la coordination nationale, un document d'interpellation des candidat-e-s à la présidentielle et aux législatives a été rédigé. Il est mis à la disposition des collectifs qui pourront l'utiliser comme ils le souhaitent.

Les collectifs locaux contre les gaz et huiles de schiste réunis en Coordination Nationale.
Bagnolet (Seine Saint-Denis), le 15 janvier 2012.